

# LA LETTRE DE **megève**



## RENTRÉE SCOLAIRE

CONTINUITÉ ET SÉRÉNITÉ

LE PALAIS

DYNAMISME

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

MODE D'EMPLOI

LE POINT SUR LES TRAVAUX

LA ROUTE EDMOND DE ROTHSCHILD

# SOMMAIRE

COMMUNE CULTURE FINANCES ENFANCE SOCIAL MÉMOIRE AÎNÉS REMONTÉES MÉCANIQUES SCOLAIRE  
TRAVAUX URBANISME INTERCO SPORT TOURISME ENVIRONNEMENT PATRIMOINE LE PALAIS



- 04 RENTRÉE SCOLAIRE
- 06 PETITE ENFANCE
- 07 LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE
- 08 TAXE D'HABITATION
- 09 FERME SAINT AMOUR
- 10 AMÉLIORATION DES RÉSEAUX
- 12 CONVENTION DE PISTES
- 14 DÉMARCHES ÉCO-RESPONSABLES
- 16 PATRIMOINE
- 18 CONCOURS MAISONS FLEURIES
- 20 LE PALAIS
- 22 MÉDIATHÈQUE
- 23 MAUX D'HIER, MOTS D'AUJOURD'HUI
- 24 MEGÈVE TOURISME
- 26 LE POINT SUR LES TRAVAUX
- 28 COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
- 29 ABATTOIR DU PAYS DU MONT BLANC
- 30 DSP DU CASINO
- 31 VIE LOCALE
- 37 VIE POLITIQUE
- 38 ÉTAT CIVIL
- 39 PRATIQUE

## LA LETTRE DE MEGÈVE BULLETIN MUNICIPAL N°36

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (cabinet du Maire)

RÉDACTION : Élodie Bouffay (service communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Cécilia Granger (service communication)

IMPRESSION : Kalistene

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève, Christophe Bougault-Grosset, DDD, Gaston Karquel (Fonds David Magnin), SA des remontées mécaniques de Megève - DCSA, Arnaud Lesueur, Agence Zoom, Éric Tops, Comité de jumelage d'Oberstdorf, Jean-Louis Chevillard, CCPMB, DR.

## LABELS



## MEGÈVE SOUTIENT



## CARTE DE RÉSIDENT

Pour tous renouvellements, vous rendre en mairie munis d'un justificatif de domicile.



# ÉDITO

Réveillons la belle endormie !

« Le belle endormie » ... combien d'articles et de titres de magazines ont fait leur Une depuis 15 ans avec ce titre ? Plus qu'une belle promesse, cette image est le quotidien de mon équipe, ma feuille de route, mon leitmotiv et surtout une réalité :

- 1 500 lits touristiques perdus,
- Une bi-saisonnalité qui se renforce,
- Une spéculation foncière et immobilière inégalée,
- Une perte de la population locale,
- Une situation financière publique tendue,
- Un réchauffement climatique inquiétant ...

Les plus conservateurs évoquent une perte d'identité : « c'est une bétonisation de notre village ! », les socio-professionnels dénoncent une frilosité ou une inertie de la commune, la population craint pour l'avenir de ses enfants au pays et le maintien de ses services de proximité ainsi que pour sa qualité de vie, les touristes déplorent un manque d'activités et le risque de détérioration de « leur Megève ».

Être Maire, c'est prendre en compte dans ses choix et ses décisions l'ensemble de ces constats, interrogations ou critiques légitimes :

- en investissant dans les remontées mécaniques et en modernisant le domaine skiable,
- en accompagnant des projets hôteliers et de résidences touristiques (1200 lits) obligeant les bénéficiaires à une ouverture annuelle entre 8 et 10 mois,
- en programmant des logements sociaux pour favoriser le maintien de la population,
- en rénovant le patrimoine bâti des mégevens comme l'église, les écoles, la crèche ...
- en développant les activités du Palais et de l'enfance tout en réduisant leurs coûts,
- en œuvrant au désendettement de la commune qui est désormais sortie du réseau d'alerte de la Préfecture,
- en investissant massivement sur la rénovation de la voirie,
- en assurant un programme d'animations et événementiel fort sur l'année.



Le constat peut paraître fatidique et l'enjeu insurmontable pour certains mais pour mon équipe il nous pousse à mener une politique responsable pour réagir à la réalité économique et sociale mais aussi à la pression au cœur même d'une compétition touristique, nationale et internationale, dans laquelle notre station-village doit garder sa place.

Nous ne menons pas une politique d'opportunités mais une stratégie globale ainsi que des actions qui doivent permettre de répondre à nos attentes et ... espérer un avenir.

Megève ne s'est pas faite en un jour et nos efforts devront se poursuivre.

CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève

A stylized, handwritten signature in white ink, likely belonging to Catherine Jullien-Brèches, positioned below her name and title.



## RENTRÉE SCOLAIRE

### CONTINUITÉ ET SÉRÉNITÉ DANS LES PROJETS



#### MARIKA BUCHET

Maire-Adjoint  
déléguée aux affaires  
scolaires et à  
l'hébergement collectif

Les lundi 27 août et 3 septembre ont signé le grand retour de nos enfants sur les bancs des écoles Henry-Jacques le Même et Saint Jean-Baptiste. La reprise anticipée, d'une semaine à 4 jours ½ pour le public, est désormais une habitude bien intégrée. La rentrée est également un moment idéal pour faire le point sur les projets.

Chaque année, lors des rentrées scolaires des deux écoles, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, et Marika Buchet, maire-adjoint déléguée aux affaires scolaires, répondent présentes afin de recevoir les élèves de petites sections dans leur nouvelle classe. C'est aussi l'occasion, pour leur 1<sup>ère</sup> intégration dans la vie scolaire, de leur offrir un doudou, bien rassurant pour certains. Un moment privilégié qui confirme le soin particulier porté à l'accueil des enfants, quelle que soit leur commune de résidence.

#### RETRAIT DE POSTE AU SEIN DE L'ÉCOLE HJLM

En juin 2018, malgré les démarches et efforts entrepris par l'école Henry - Jacques le Même et la Mairie, et après examen des effectifs définitifs, la rectrice de l'académie de Grenoble a opté pour le retrait d'un poste au sein de l'école primaire. La Commune, alertée quelques mois auparavant lors des Conseils d'école, avait pourtant tenté

de mettre en avant sa politique en matière d'habitat au travers des différents projets de logements sociaux et d'accession à la propriété, favorisant ainsi l'installation de jeunes couples et de familles. Pour Sébastien Blanc, directeur de l'école Henry-Jacques le Même, « une fermeture de classe est toujours triste mais n'oublions pas que nous travaillons cependant dans de bonnes conditions. La moyenne d'élèves par classe ne dépasse pas 24 enfants ; nous restons très privilégiés à Megève ! » Une fermeture qui n'a donc pas empêché la rentrée 2018 de se dérouler sous les meilleurs auspices !



#### À NOTER !

Dans le cadre du dispositif montagne maintien de la semaine de 4 jours ½, les 8 mercredis libérés seront les : 9, 16, 23 et 30 janvier, les 6 et 13 février, les 6 et 13 mars 2019.

## INTERVIEW

Anne-Sophie Vacher, enseignante depuis plus de 15 ans, a pris les fonctions de chef d'établissement de l'école Saint Jean-Baptiste à la rentrée 2017.

### COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE À MEGÈVE ?

« Très bien, elle a été intense et riche mais tout le monde m'a très bien accueillie. J'ai ressenti un lien fort entre l'école et le village ; tous les différents partenaires sont vraiment très impliqués : Mairie, Club des Sports, Palais, Ogec, APEL, collège... et j'en oublie ! Mon équipe a également été d'un vrai soutien. Mon intégration n'en a été que plus facile ! »

### Y A-T-IL UNE SPÉCIFICITÉ À ENSEIGNER À MEGÈVE ?

« Diriger un établissement et enseigner à Megève est une chance. Être élève ici l'est également ! Entre le ski alpin, le ski de fond, les séances piscine et médiathèque... sans oublier toutes les sorties et événements de la station auxquels les enfants participent... Pour nous, pouvoir disposer de toutes ces infrastructures et de toute cette offre d'activités est un pur bonheur ! »

**ANNE-SOPHIE VACHER, DIRECTRICE**



## LES TRAVAUX D'ÉTÉ

### RÉNOVATION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE HENRY-JACQUES LE MÊME

Au début des vacances scolaires, des travaux de rénovation du toit de l'école primaire Henry-Jacques Le Même ont été engagés. Ils consistaient à changer la couverture existante et la mettre aux normes vis-à-vis du climat de montagne afin d'améliorer l'isolation de la toiture. La charpente a également été renforcée et une toiture bac acier a été posée. Les descentes d'eau pluviale ont été remplacées par de nouvelles en inox. Budget : 165 000 €

### DES PLACARDS TOUT NEUFS !

Durant l'été, les placards de l'école élémentaire Henry-Jacques Le Même ont tous été rénovés. Certaines installations datent, en partie, de la création des Écoles. Elles n'offraient plus un espace de rangement optimal. Des placards aujourd'hui plus fonctionnels ont été aménagés à l'usage des professeurs et élèves pour faciliter le rangement des livres et du matériel. Budget : 9120 €



## QUE MANGENT NOS ENFANTS ?

Un projet de loi, voté en 1<sup>ère</sup> lecture à l'Assemblée Nationale et bientôt adopté en commission mixte paritaire (sénateurs, députés), prévoit, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2022, que les repas servis en restauration scolaire et EHPAD comprendront une part d'au moins 50 % de produits locaux et de qualité (disposant notamment de labels) dont au moins 20 % de bio.

À Megève, la Fondation Morand Allard n'a pas attendu qu'une loi soit promulguée pour privilégier le local et le bio. Fromages et yaourts de la Coopérative fruitière du Val d'Arly Savoie Mont-Blanc, viande de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc et de la région, fruits et jus locaux sans oublier quelques légumes de saison et le pain en provenance directe de Megève... le pourcentage d'achats au niveau régional est d'ores et déjà de 19 % et le bio de 12 %.

Une part que l'équipe serait ravie de voir rapidement augmenter ; le bio a cependant un coût d'achat parfois élevé pour les collectivités. Nicolas Dagoneau, Chef de cuisine de la Fondation, nous explique également les contraintes inhérentes. « Les fruits et légumes bio s'abîment plus vite, à nous alors de gérer les flux de manière optimale. La cuisson également de certains féculents bio, comme les pâtes, le riz, est souvent plus longue et le rendu parfois farineux. Nous devons alors adapter nos préparations mais aussi faire en sorte que le goût plaise aux enfants. Notre priorité reste de leur faire plaisir ! Cependant, que ce soit du local ou du bio, il est très satisfaisant de servir des plats maison réalisés à partir de produits de qualité ! »



# PETITE ENFANCE

## LA QUALITÉ D'ACCUEIL AU CŒUR DES PROJETS



**NADIA  
ARNOD-PRIN**

*Maire-Adjoint  
déléguee à l'enfance,  
la jeunesse et aux loisirs*

Les travaux de la grande crèche, entamés au mois de février, arrivent bientôt à terme. L'amélioration de l'accueil des enfants et familles est également au centre des préoccupations avec la création de la nouvelle crèche touristique.

Le chantier de la grande crèche, qui aura duré plusieurs mois, s'achève !

Les locaux, qui sont normalement dédiés aux 3-6 ans, vont être utilisés pour l'accueil des petits vacanciers, afin de pallier au délai de création de la crèche touristique, auparavant installée au Mont d'Arbois.

En concertation avec les équipes d'animation, la solution de garde pour nos bambins, au sein de l'école Henry-Jacques le Même, sera donc maintenue le temps de la création de cet accueil touristique, qui sera effectif d'ici quelques mois dans les anciens bâtiments « poterie », 26 allée des Lutins.

En effet, ces locaux, aujourd'hui inexploités, seront transformés afin de proposer cette formule micro-crèche de 1 à 3 ans, avec un agrément de 10 places. À proximité du centre du village, du pôle Petite Enfance et du Palais, l'endroit est idéal. Cette création permettra aussi d'augmenter les périodes d'accueil touristique, notamment sur l'été.

La réfection devrait débuter à l'automne 2018 et s'achever au printemps. Le local existant sera transformé et une extension créée. La conception de la nouvelle crèche permettra d'autres agrandissements si la capacité d'accueil devait évoluer à l'avenir.

La micro-crèche comprendra plusieurs zones : les espaces de vie (hall d'accueil et vestiaires), les espaces d'activités et de repas, l'espace de sommeil/repos, sanitaires enfants, les espaces annexes (local rangement, cuisine, espaces techniques) et l'espace extérieur.

Le budget estimé est de 470 000 €.

### DÉMATÉRIALISATION

Mails, sms, e-factures... le service Enfance adopte, depuis plusieurs années, une communication 2.0 avec les parents ! Informer de la disponibilité des factures sur le portail [harmonie.ecolesoft.net/portail/index.jsp](http://harmonie.ecolesoft.net/portail/index.jsp), communiquer sur les spectacles, sorties et autres informations générales... Les sms et mails connaissent un franc succès auprès des familles !

Pour encore plus de confort, rappelons que depuis septembre 2017, le prélèvement a été mis en place pour le règlement des différentes factures : crèche, micro-crèche, centre de loisirs, restauration et périscolaire. Nouveauté de l'été, les factures de l'accueil de loisirs sont désormais mensuelles au lieu de bimestrielles.

### ÉVÉNEMENT !

À noter dans vos agendas, jeudi 25 octobre à 19h à l'Auditorium de la Médiathèque, le spectacle gratuit « Être Parents, mieux vaut en rire ! ». Dans son spectacle interactif, où les parents sont invités à participer, Erika Leclerc Marceau aborde de manière humoristique des sujets tels que l'accouchement, le sommeil, l'allaitement, la fratrie, les colères, la parentalité positive, l'éducation...

Afin que les parents profitent de leur soirée, les enfants seront accueillis en garderie pendant la représentation.



# LE PRÉLÈVEMENT DE L'IMPÔT À LA SOURCE

## UNE IMPOSITION EN TEMPS RÉEL

L'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il permettra de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et leur imposition.

Le prélèvement à la source consiste à faire payer l'impôt au moment de la perception des revenus.

Si vous êtes salarié ou retraité, l'impôt sera collecté par votre employeur ou votre caisse de retraite.

Si vous êtes travailleur indépendant, agriculteur ou bénéficiez de revenus fonciers, vous paierez l'impôt sur le revenu correspondant par des acomptes prélevés directement par l'administration fiscale.

En France, près de la moitié des prélèvements obligatoires, principalement les cotisations sociales et la contribution sociale généralisée (CSG), sont déjà prélevés à la source.

### S'ADAPTER À LA VIE DES CONTRIBUABLES

Aujourd'hui, l'impôt sur le revenu est, en principe, payé l'année suivant celle de la perception des revenus.

Ce décalage peut engendrer des difficultés de trésorerie pour les contribuables qui connaissent des changements de situation

dans leur vie personnelle ou professionnelle ayant un impact sur leur revenu.

Le prélèvement à la source permet d'assurer la « contemporanéité de la taxation des revenus » à savoir le paiement de l'impôt en même temps que la perception des revenus correspondants et à hauteur de ces revenus.

### MIEUX RÉPARTIR L'IMPÔT DANS L'ANNÉE

Aujourd'hui, même avec une situation stable, le paiement de l'impôt est irrégulier.

Il est réglé sur dix mois de janvier à octobre en cas de mensualisation, ou par tiers provisionnels en février et mai avec un solde en septembre.

Demain, l'impôt sera perçu en même temps que les revenus correspondants. Pour les salariés ou les retraités qui perçoivent un revenu chaque mois, l'impôt sera dorénavant étalé sur 12 mois et il s'adaptera immédiatement et automatiquement au montant des revenus perçus.

Informations  
extraites du site  
[economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr)

## CALENDRIER DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

### PRINTEMPS

J'ai déclaré mes revenus 2017

### ÉTÉ

Je reçois mon avis d'imposition

### AUTOMNE/HIVER

Mon employeur, caisse de retraite et autres organismes... reçoivent mon taux de prélèvement

### JANVIER / FÉVRIER

Le prélèvement à la source est appliqué sur mes revenus

### AVRIL / JUIN

Je déclare mes revenus

### SEPTEMBRE

Le taux de prélèvement est actualisé

**À TOUT MOMENT :** si je change de situation, mise à jour possible en cours d'année du taux de prélèvement.

Source : [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr)

# TAXE D'HABITATION

## UNE SUPPRESSION PROGRESSIVE

Dès l'automne 2018, 80 % des foyers français bénéficieront d'une suppression progressive, en 3 ans, de la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Les résidences secondaires n'entrent pas dans le champ de cette réforme.

Le dégrèvement de la taxe d'habitation interviendra ainsi : 30 % dès 2018 et 65 % en 2019. En 2020, la taxe d'habitation sera dégrévée à 100 % sur la base des taux et des abattements de 2017.

Les contribuables assujettis à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) (qui a remplacé l'ISF) continuent de payer la taxe d'habitation, quelque soit leur niveau de revenus.

**ATTENTION :** la contribution à l'audiovisuel public (CAP) n'est pas incluse dans le dispositif.

En 2018, si votre revenu fiscal de référence de 2017 ne dépasse pas certains montants, vous bénéficierez :

- soit d'un dégrèvement de 30 % ;
  - soit d'un dégrèvement dégressif (lorsque le revenu fiscal dépasse légèrement les montants indiqués ci-dessous).
- Il sera calculé et accordé automatiquement aux usagers éligibles.

| QUOTIENT FAMILIAL | SEUILS RFR* À NE PAS DÉPASSER POUR BÉNÉFICIER DU DÉGRÈVEMENT DE 30% | SEUILS RFR* À NE PAS DÉPASSER POUR BÉNÉFICIER DU DÉGRÈVEMENT DÉGRESSIF |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| 1 PART            | 27 000 €                                                            | 27 000 € < RFR ≤ 28 000 €                                              |
| 1.5 PART          | 35 000 €                                                            | 35 000 € < RFR ≤ 36 500 €                                              |
| 2 PARTS           | 43 000 €                                                            | 43 000 € < RFR ≤ 45 000 €                                              |
| 2.5 PARTS         | 49 000 €                                                            | 49 000 € < RFR ≤ 51 000 €                                              |
| 3 PARTS           | 55 000 €                                                            | 55 000 € < RFR ≤ 57 000 €                                              |
| 3.5 PARTS         | 61 000 €                                                            | 61 000 € < RFR ≤ 63 000 €                                              |

\*RFR : revenu fiscal de référence



Si la taxe d'habitation est établie au nom de plusieurs personnes appartenant à des foyers fiscaux distincts, vous devez additionner les revenus fiscaux de référence concernés.

Un simulateur est d'ores et déjà à votre disposition sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

Informations  
extraites du site  
[economie.gouv.fr](https://economie.gouv.fr)



## FERME SAINT AMOUR

### LES TRAVAUX DE RÉFECTION ONT DEMARRÉ

Soucieux de rester à l'écoute de tous les mègevans, et attentifs à leur volonté de préserver leur patrimoine et leur histoire, les services de la Commune se sont engagés à retranscrire dans ce projet toutes les attentes de la population. La réhabilitation a dû faire l'objet d'un appel à projets. Une convention a été signée avec la SARL lyonnaise, RM Développement, pour un bail à construction. Le chantier a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2018.



#### PATRICK PHILIPPE

*Maire-adjoint  
délégué à l'urbanisme  
et à la politique foncière*

La phase initiale d'ouvrages a nécessité des travaux de consolidation temporaire de la charpente. Les 1<sup>ères</sup> interventions ont donc consisté en un changement de couverture. La toiture, auparavant en tôle, a été déposée puis va être remplacée par du zinc. Elle sera, par la suite, totalement réhabilitée dans le cadre de la réfection globale du bâtiment.

Témoignant d'une architecture agro-pastorale vernaculaire, la Ferme Saint Amour est un véritable symbole pour l'ensemble des habitants. La rénovation permettra de pérenniser ce patrimoine mègevan et préserver les caractéristiques de l'édifice. De plus, à proximité de l'église, du Calvaire et du Chalet Henry-Jacques le Même, sites inscrits à l'inventaire des monuments historiques, le bailleur se doit de respecter les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.

#### UNE EXPLOITATION COMMERCIALE

D'une durée de 50 ans, le bail à construction engage la SAS La Ferme Saint Amour (anciennement RM Développement), non seulement à financer et effectuer les travaux, estimés à plus de 3 millions €, mais aussi à exploiter les lieux par la suite. Installée sur un terrain de 1817 m<sup>2</sup>, la Ferme Saint Amour possède une surface de 1000 m<sup>2</sup>.

Dans le futur projet, un restaurant sera créé en rez-de-jardin, donnant accès à une terrasse, un bar-lounge sur deux niveaux, au premier étage et sur la mezzanine. L'établissement sera ouvert à l'année, un souhait formulé par les élus et formalisé avec le bailleur. Son inauguration est programmée pour décembre 2019.

# AMÉLIORATION DES RÉSEAUX

## DES TRAVAUX ROUTE EDMOND DE ROTHSCHILD



### LAURENT SOCQUET

*Maire-adjoint  
délégué à l'agriculture,  
la sécurité,  
aux espaces publics,  
aux réseaux  
& bâtiments*

Le projet de mise en séparatif des réseaux humides sur la route Edmond de Rothschild était inscrit, depuis 2014, au sein du schéma directeur d'assainissement. La Commune a décidé d'amorcer cette intervention avant la saison hivernale.



Le 17 septembre, la route Edmond de Rothschild a été fermée à la circulation, et les travaux de réfection des réseaux, entamés. Ils sont réalisés en deux tranches. Dans un premier temps, ils impacteront la section comprise entre le giratoire de la patinoire centrale (rue d'Oberstdorf) et le chemin Saint-Michel jusqu'à fin novembre / début décembre. Les conditions météorologiques, et notamment les premières chutes de neige, détermineront la date d'arrêt précise des interventions.

La seconde partie, concernant la zone comprise entre le chemin Saint-Michel et la rue des tremplins, sera réalisée au printemps 2019 durant environ 9 semaines. Chaque tranche de travaux interviendra en plusieurs phases. Ces phases achevées, les enrobés seront alors repris afin de faciliter l'accès aux riverains et commerçants, notamment pour les livraisons.

Aucune interruption d'électricité n'est programmée, seules des coupures d'eau ponctuelles interviendront. Elles seront, bien sûr, signalées aux riverains, en amont. Une vigilance particulière sera portée à la sécurisation du chantier, l'accès pour les piétons étant maintenu. Parallèlement, les prémices du programme hôtelier « Comte Capré » ont débuté,

par la déconstruction et la dépollution du site du Richemond.

### FERMETURE DE LA ROUTE EDMOND DE ROTHSCHILD

À compter du 17 septembre, la fermeture totale de la route Edmond de Rothschild a été appliquée pour une durée d'au moins 10 semaines. La solution d'une circulation alternée n'était pas envisageable, au vu de l'intervention sur les réseaux souterrains couvrant la largeur totale de la route. Les riverains ont été informés lors d'une réunion publique, qui s'est tenue mercredi 5 septembre en salle du Conseil Municipal, de la nature des travaux et des contraintes afférentes à la circulation.

Une déviation par les Choseaux a été mise en place pour les voitures. Lors de cette réunion, les habitants de Demi-Quartier ont pu être rassurés sur l'instauration de mesures visant à limiter la vitesse des véhicules empruntant la déviation par les Choseaux, dont le trafic sera plus important qu'à l'accoutumée sur ces quelques semaines.

Ainsi, une zone à 30 km/h a été établie le temps des travaux au niveau du hameau des Choseaux, avec une signalétique appropriée.



Un radar pédagogique est également placé afin d'inciter les gens à diminuer leur allure. L'heure du ramassage scolaire a été avancée de 15 mn pour pallier au délai supplémentaire de trajet.

L'accès au secteur des Mouilles se fera par la zone piétonne tandis qu'une circulation à double-sens sera effective rue du Crêt, uniquement pour les véhicules légers. Les piétons pourront accéder à la rue, le passage se fera alternativement sur l'un des deux trottoirs, en fonction de l'avancée des travaux.

### NATURE DES TRAVAUX

Ces travaux, de mise en séparatif des réseaux, vont consister en la création de canalisations d'eaux pluviales, inexistantes à ce jour, ainsi qu'un remplacement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable. Des fourreaux vont également être installés pour la pose ultérieure de câbles destinés à la fibre optique communale. La réfection des trottoirs est également prévue. Le coût total des travaux est de 740 000 €.

### PRISE EN CONSIDÉRATION DU CONFORT DES USAGERS

Une réflexion va également être lancée, par l'ensemble des élus, sur des mesures visant à améliorer le confort des usagers de la route Edmond de Rothschild.

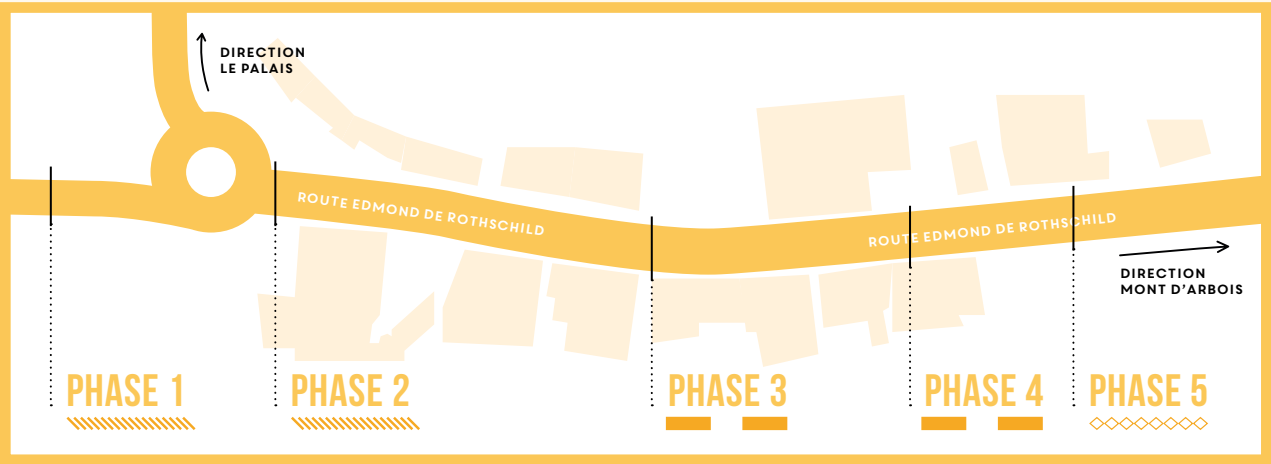
Les riverains et commerçants rapportent une vitesse excessive des automobilistes sur cette voie. Ils s'interrogent sur les possibilités de ralentir les véhicules, le flux de piétons étant encore amené à progresser avec l'ouverture en 2020 de l'hôtel « Le Comte Capré ».

Les élus songent éventuellement à l'implantation d'une zone 30 km/h, depuis le rond-point de la patinoire centrale jusqu'aux abords du futur hôtel. L'ajout d'un passage piétons, à ceux déjà existants, est également à envisager.

S'inscrivant dans un projet global d'amélioration du secteur, un intérêt particulier est déjà porté au bien-être visuel et notamment à l'éclairage de cette rue. Cette considération sera encore approfondie.

Enfin, le projet hôtelier apporte l'opportunité de créer 80 nouvelles places de parking publiques, avec un stationnement en souterrain en lieu et place de l'ancien parking aérien.

### PHASAGE DES TRAVAUX 1<sup>ÈRE</sup> TRANCHE



### PLANNING PRÉVISIONNEL





Vue 3D du projet de liaison Rochebrune / Cote 2000

# AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DES LANCHETTES

## PROJET ROCHEBRUNE / COTE 2000

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissements, Megève Domaine Skiable a initié un projet de réaménagement de ses installations, ayant pour but de simplifier les liaisons entre Rochebrune et la Cote 2000. Une restructuration dont les négociations restent en cours.

### LOCALISATION DU PROJET

Le projet se situe sur le secteur de « Rochebrune », au nord-ouest du secteur « Cote 2000 » et au sud-ouest des secteurs du « Mont d'Arbois » et de « Mont Joux ». La zone d'étude s'étend du lac de Javen à environ 1400 m d'altitude à « Pré Rosset » à environ 1900 m d'altitude.

### RAISONS DU CHOIX DU PROJET

Le but de l'aménagement est de réorganiser le domaine de Rochebrune afin de le rendre plus rationnel en nombre d'installations et de permettre un transfert plus aisé entre les secteurs de Rochebrune, Petite Fontaine et Cote 2000.

Cette réorganisation découle d'une étude menée en 2014-2015 par le cabinet DCSA qui a permis de faire ressortir les points suivants :

Le domaine offre trois secteurs (Cote 2000, petite Fontaine, Rochebrune) proposant chacun du ski de qualité, accessible à tous (pistes vertes à noires) :

**LE SECTEUR DE ROCHEBRUNE** propose des appareils structurants avec des débits intéressants et intégrant l'appareil historique qu'est le téléphérique de Rochebrune.

**LE SECTEUR DE PETITE FONTAINE** propose deux appareils, le télésiège de Jardin qui permet un retour vers le secteur de Rochebrune et le télésiège de Petite Fontaine ainsi qu'un accès au secteur de Cote 2000.

**LE SECTEUR DE COTE 2000** propose un domaine d'altitude avec un enneigement satisfaisant sur la saison. Hormis l'accès routier décentré du cœur de la station, l'accès passe obligatoirement par le télési de Rochefort. Le retour vers le secteur de Petite Fontaine passe nécessairement par le télési des Lanchettes.

### LE TÉLÉSKI DE ROCHEFORT

Il permet l'accès au domaine de Cote 2000 mais n'est pas adapté aux skieurs débutants avec une forte pente et deux pistes d'accès uniquement en niveau rouge.

### LE TÉLÉSKI DES LANCHETTES

Ce télési est la principale installation permettant le retour vers le secteur de Petite Fontaine, mais :

- son débit trop limité entraîne une longue file d'attente,
- sa longueur importante, avec une pente très soutenue par endroit et avec un virage, rend cette installation élitiste et difficile d'accès pour les skieurs débutants,
- présente une unique piste rouge.

Ces problèmes d'accès font que le secteur de Cote 2000 est le moins fréquenté du domaine de Rochebrune selon les chiffres de l'étude, alors que son aménagement est très intéressant et rationnel.

Les points prioritaires à retenir pour comprendre les bases du nouvel aménagement retenu sont :

- Rendre l'accès au secteur de Cote 2000 et le retour Rochebrune, plus faciles, directs et fluides, avec moins d'attente.
- Permettre le retour au secteur de Petite Fontaine puis Rochebrune depuis le secteur Cote 2000 plus direct et avec un niveau de ski ouvert à tous.
- Conserver les pistes existantes rationnelles et offrant un beau panel de ski de tous niveaux.
- Supprimer les téléskis difficiles de Rochefort et surtout des Lanchettes.
- Rajeunir le parc d'installations par des appareils plus performants au niveau énergétique.

## PRÉSENTATION DE L'AMÉNAGEMENT

- Remplacement des deux télésièges de Jardin et Petite Fontaine et des deux téléskis de Lanchettes et Roche-fort par deux télésièges débrayables et un télési.
- Réutilisation de la majorité des pistes existantes.
- Implantation des nouveaux pylônes et gares des installations en dehors des zones humides répertoriées.
- Pas de terrassement de masse dans les zones humides.
- Transition rapide et simple du secteur de Rochebrune à Cote 2000 accessible à tous les niveaux.
- Création d'une nouvelle piste de ski bleue pour permettre le retour vers le secteur de Rochebrune.
- Rester dans le maximum d'emprises foncières des installations existantes.

## TROIS INSTALLATIONS CRÉÉES

### TÉLÉSKI

#### INTÉRÊT DE L'INSTALLATION :

- Permet un retour sur la piste de Fontaine depuis l'arrivée du télésiège N°2.
- Permet l'accès aux restaurants se situant à l'arrivée du télésiège de Petite Fontaine.
- Zone d'arrivée située sur la plateforme de débarquement du télésiège actuel de Petite Fontaine.

#### TYPE D'INSTALLATION :

- Télési à enrouleurs.
- Débit 900 personnes par heure maximum.
- Vitesse 2,50 m/s maximal (variable selon affluence).
- Station retour de type lâcher sous poulie, pour réduire l'impact visuel.
- 5 pylônes.

### TÉLÉSIÈGE N°1

#### INTÉRÊT DE L'INSTALLATION :

- Réutilisation de la zone d'arrivée du télésiège de Jardin.
- Permet un retour direct depuis la piste de Pré Rosset venant du secteur de Cote 2000 jusqu'au secteur de Rochebrune pour le retour station.
- L'accès à l'installation par la piste bleue de Jardin via la nouvelle piste créée.
- La redynamisation du secteur de Petite Fontaine pour l'ouverture des pistes de tous niveaux avec accès par les deux télésièges dernière génération.

#### TYPE D'INSTALLATION :

- Télésiège débrayable à sièges ouverts.
- Débit 3000 personnes par heure maximum.
- Vitesse 6 m/s maximale permettant de réduire le nombre de sièges.
- Longueur du trajet 1743 m (gare à gare).
- 17 pylônes.

### TÉLÉSIÈGE N°2

#### INTÉRÊT DE L'INSTALLATION :

- Réutilisation de la zone de départ (départ Petite Fontaine) et de la zone d'arrivée (arrivée des téléskis des Lanchettes et de Rochefort).
- Permet un accès direct depuis le lac de Javen au secteur Cote 2000 via la piste de Pré Rosset.
- Permet du ski de qualité sur l'installation en piste rouge (Sallanglas et Rochefort) et en piste bleue par Jardin.
- Accès à l'installation depuis Rochebrune par 3 accès de niveaux différents comme actuellement (Rouge : Fontaine/Scion) (Vert : Rosière) (Bleu : Mouillette).

#### TYPE D'INSTALLATION :

- Télésiège débrayable à sièges ouverts.
- Débit 3000 personnes par heure maximum.
- Vitesse 6 m/s maximale permettant de réduire le nombre de sièges.
- Longueur du trajet 2629 m (gare à gare).
- 25 pylônes.



# DÉMARCHES ÉCO-RESPONSABLES

## LA COMMUNE AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT



### EDITH ALLARD

*Maire-adjoint  
déléguee à la culture,  
au patrimoine,  
au logement,  
au jumelage,  
aux forêts et à  
l'environnement*

Énergies renouvelables, développement local et durable... Megève a toujours été soucieuse de son environnement et s'engage concrètement pour l'écologie au travers de diverses démarches, projets et installations.

### L'ÉLECTRICITÉ VERTE POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

En collaboration avec le Syane, syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie, Megève s'est associée à 225 collectivités du département afin de bénéficier de tarifs compétitifs pour la fourniture d'électricité 100 % renouvelable. Ainsi, en mai 2018, le marché a été attribué à la société ENALP, précédent fournisseur de la commune, et un accord conclu jusqu'en 2021 pour deux sites : le Palais et Megève Tourisme.

ENALP propose des contrats adaptés au profil de ses clients, dont l'offre AlpEnergie, en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), producteur d'énergies renouvelables. Désormais, l'approvisionnement de la totalité des besoins en électricité du Palais et de l'office est issu de la production du barrage de Seyssel, en Haute-Savoie.

La commune, qui a choisi une électricité renouvelable et locale pour ses bâtiments les plus énergivores, fait preuve d'une démarche totalement volontariste et citoyenne. En effet, aucune contrainte réglementaire française (ou européenne) n'oblige ou n'incite aujourd'hui à utiliser de manière préférentielle l'électricité verte.

### LA TURBINE DU PALAIS

Le Palais bénéficie d'une centrale hydroélectrique depuis les années 70, alimentée par une conduite forcée d'eau venant du réservoir de la Livraz. En 2016, la turbine a dû être déconnectée du réseau électrique afin de subir des travaux. Remise en service en octobre 2018, elle produit de l'électricité autoconsommée par le bâtiment et permet de réaliser une économie de 35 000 € par an sur la facture. L'eau est optimisée une seconde fois en étant réutilisée pour le système de climatisation de la médiathèque.

## L'ÉLECTRICITÉ EN CHIFFRES SUR UNE ANNÉE

**10 300 000 KWH**

pour la totalité des bâtiments  
et équipements publics

**1 691 000 KWH**

fournis par EDF

**8 600 000 KWH**

fournis par ENALP dont  
6 200 000 KWH en électricité  
100% renouvelable pour le  
Palais et l'Office du tourisme

Soit **60 %** de la consommation de la commune en électricité  
verte, à hauteur de **70 %** pour le Palais

### À NOTER

Site du Ball-trap, au  
Jaillet, procédure en  
cours (voir page 32)

## NOUVELLES DISPOSITIONS DU COPIL'AIR

Le Comité de pilotage de l'air est un groupe de travail de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) comprenant un élu de chaque commune. Il se réunit 2 à 4 fois par mois pour aborder les problématiques liées à la qualité de l'air. Il a permis de mettre en place les Ambassadeurs de l'Air et de l'Energie, le Fonds Air Entreprise en 2017 et de travailler sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

En 2019, en partenariat avec l'Association de Surveillance de la Qualité de l'Air (ATMO), le projet BB Clean viendra renforcer, dès le mois de janvier, les autres démarches instaurées par la CCPMB. Les habitants du territoire pourront, suivant un planning établi à l'avance, se voir remettre gratuitement des mini-capteurs permettant de mesurer la concentration des particules dans leur environnement proche, sur une durée de 2 semaines.

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la CCPMB renouvelle le prêt de thermo kits. De novembre à fin mars, les particuliers (propriétaires comme locataires) pourront emprunter gratuitement, pendant quelques jours, une valisette équipée d'une caméra thermique, et autres outils, permettant de mesurer la déperdition des énergies au sein de leur habitation.

En outre, dès cet hiver, une plateforme territoriale de rénovation énergétique sera mise en place au sein de la CCPMB. Désormais, un interlocuteur unique renseignera et accompagnera les propriétaires sur toutes les questions afférentes à la rénovation énergétique de l'habitat. Pour tous renseignements, s'adresser à la Communauté de Communes : Tél. 04 50 78 12 10 - [www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr)



## LES NOUVEAUX ÉCLAIRAGES DE LA RD1212

En collaboration avec le Syane, les ensembles mats et luminaires de la RD1212 ont été remplacés en faveur de nouveaux éclairages LED, moins énergivores, plus économiques et écologiques. Le changement des lampadaires quai du Prieuré et sur l'allée cavalière est également prévu cet automne. Le montant total des travaux est de 169 903 € avec une participation du Syane à hauteur de 70 339 €.



## JOURNÉE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Dans le cadre de la journée nationale de la qualité de l'air, organisée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), mercredi 19 septembre, la CCPMB a souhaité renforcer la sensibilisation à cette problématique en organisant des rendez-vous sur une semaine complète.

Ainsi, à Megève, mardi 18 septembre, les élèves ont participé, après l'école, à des ateliers au Palais. Les parents ont pu également échanger, avec les animateurs du réseau d'éducation environnement et un ambassadeur de l'air, sur la qualité de l'air et les diverses démarches entreprises au Pays du Mont-Blanc.



## LES BORNES DE RECHARGEMENT ÉLECTRIQUE

Le Syane, qui déploie un réseau public de rechargement pour véhicules électriques et hybrides en Haute-Savoie, a participé à l'installation de deux bornes à Megève : l'une sur la RD1212, à hauteur du nouveau parc de jeux de la Plaine d'Arly et l'autre, au parking de la Molettaz. Elles sont accessibles 7j/7 et 24h/24, avec ou sans abonnement.

Le véhicule électrique est aujourd'hui totalement adapté aux usages quotidiens et aux exigences environnementales. Megève encourage ainsi à une mobilité propre et contribue à la protection de la qualité de l'air. Le coût total de l'investissement est de 22 000 €, dont 6 500 € pour la Commune et 15.500 € financés par le Syane.



# PATRIMOINE

## MISE EN LUMIÈRE DES RICHESSES PATRIMONIALES

### EDITH ALLARD

*Maire-adjoint  
déléguee à la culture,  
au patrimoine,  
au logement,  
au jumelage,  
aux forêts et à  
l'environnement*

Église, chapelles, musées... dotée d'une richesse patrimoniale variée, Megève a également inspiré de très nombreux artistes, ayant laissé trace de leur art en différents lieux. La Commune tient à préserver et entretenir cet héritage si précieux. Restaurations, expositions, événements... autant de démarches pour faire vivre ce patrimoine !

### LE COQ À S'DÔ

Le coq de l'église de Megève, dessiné par Gimel et initialement fabriqué par Briffaz, avait déjà bénéficié d'une rénovation en 1954, lors de la réfection de la toiture par Henry-Jacques Le Même. Samedi 23 juin 2018, après avoir fait peau neuve dans les ateliers de dorure à la feuille de Roseyma Marion à Lyon, le coq «à Sdô» est remonté sur sa flèche ! Il a été installé sur le traîneau de M. Morand ; la foule a suivi en procession dans les rues piétonnes du village. Mme le Maire de Megève et M. Allart, maître d'œuvre des travaux de l'église, ont prononcé chacun un discours avant que le père Duperthuy ne procède à une bénédiction. Le coq a ensuite retrouvé sa place, raccompagné en haut de son clocher par Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève et Martine Perinet, Maire de Demi-Quartier, membres du Syndic des Biens Indivis. Pendant ce temps, les dernières écailles du clocher étaient prises d'assaut par les paroissiens qui ont, par le biais d'un don, inscrit une trace dans l'histoire de l'édifice en les signant de leur nom. Plus de 2 000 euros ont ainsi été récoltés, s'ajoutant aux 65 650 € déjà collectés via

la Fondation du Patrimoine, pour la rénovation de l'église.

La collecte reste ouverte durant toute la durée des travaux : [fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-jean-baptiste-de-megève](https://fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-jean-baptiste-de-megève)

### « GASTON KARQUEL, MEGÈVE, DEUX JOURS D'ÉTÉ 1948 »

Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, Megève renoue avec les plaisirs simples de la vie. Une certaine forme d'insouciance et un vent de liberté souffle sur la station qui accueille à nouveau ses villégiateurs. Ils sont nombreux en ce mois d'août 1948, pendant lequel Gaston Karquel, célèbre photographe français, photographiera le village, sur 2 jours, sous différents angles. L'exposition qui lui était dédiée, au Musée de l'Ermitage du Calvaire, tout l'été et durant les Journées du Patrimoine, retrace ces moments précieux à travers un reportage photographique demeuré inédit d'une trentaine d'œuvres, issues de la collection privée de David Magnin. L'exposition sera reconduite à l'été 2019.

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2018

Le programme était riche à Megève en ces journées du Patrimoine, le week-end du 15 septembre. Sous le thème de l'art du partage, en différents lieux, les visiteurs ont pu apprécier :

- Projection du film « Villages d'enfants » de Frédéric Sauzet, conférence et exposition de documents par l'association Megève Vie et Mémoire.
- Exposition et projection du film « De la maison de la Charité à la maison de retraite, 3 siècles de solidarité à Megève ».
- Au musée du Haut Val d'Arly, découverte du patrimoine dans une ferme mègevanne du XIX<sup>e</sup> siècle.
- Exposition « Gaston Karquel ; Megève, Deux jours d'été 1948 » ainsi que la rétrospective sur la restauration du site du Calvaire.
- Exposition de l'artiste-peintre Maurice Bonnet « L'arc-en-ciel des saisons à Megève ».
- Exposition des associations sur leurs activités et actualités, révélant la richesse et le dynamisme du tissu associatif du village.
- Exposition de documents anciens sur le passé de Megève par l'association Megève Vie et Mémoire.

## APPEL À INFORMATIONS

Gimel, peintre, sculpteur et émailleur de renom, installé à Megève dans les années 1930 jusqu'à sa mort en 1962, a réalisé le chemin de croix de l'église Saint Jean-Baptiste en 1956. Ces 14 huiles sur métal, travaillées d'après une technique mixte se rapprochant de l'effet esthétique de l'émail, sont en restauration depuis mai 2018.

Cependant, les 1<sup>ers</sup> traitements établis par Virginie Trotignon, restauratrice habilitée par la direction des Musées de France, révèlent la complexité des matériaux utilisés et de la technique de l'artiste. Devant les zones d'ombre demeurant sur ses méthodes, le Comité Scientifique du Chemin de Croix, a décidé de lancer un appel à informations. En effet, à l'époque de la réalisation de ces 14 tableaux, Gimel aurait offert une lithographie à chaque souscripteur. Des noms de famille sont d'ailleurs inscrits au dos de 2 stations (famille Laydernier, famille Allard). Le Comité souhaite récolter des renseignements complémentaires sur l'artiste, son œuvre, ses techniques... qui pourraient aider à la restauration du Chemin de Croix.

Si vous pensez avoir des indications utiles, vous pouvez contacter Fabienne Bétend, Responsable Culture.  
Tél. 04 50 93 29 29 - [fabienne.betend@megeve.fr](mailto:fabienne.betend@megeve.fr)



### RESTAURATION DES CHAPELLES

Le tableau « Vierge à l'Enfant » d'Andréas Muffat, daté du XVII<sup>e</sup> siècle, qui orne les murs de la Chapelle de Cassioz, a été rénové au printemps 2018 par la restauratrice lyonnaise Cécile Graven. Les Cacherans (Cassioz est l'unique hameau de Megève où les habitants ont un nom spécifique) ont pu ainsi le redécouvrir, mardi 5 juin, après la messe célébrée par le père Duperthuy. Cet office était le dernier de la tournée des 11 chapelles de la paroisse Ste Anne d'Arly – Montjoie, qui a clos le cycle des dimeries 2018.

En effet, chaque année après Pâques, des messes sont données dans les chapelles rurales et sur Megève, au Planay, Planelet, Pettoreaux, Cassioz, Villard et Maz.

Après la célébration, Edith Allard, adjointe au maire déléguée à la culture et au patrimoine, a rappelé le caractère singulier du patrimoine mègevan et confirmé la volonté de la municipalité d'en préserver toute la diversité. Ainsi, en 2019, la Chapelle du Planay sera la prochaine étape de ces rénovations.

Une restauratrice spécialisée en décors peints interviendra sur les trompe-l'œil encadrant porte et fenêtres.





# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018

## UN BEAU PALMARÈS

Le Concours de Fleurissement de Megève récompense les habitants qui fleurissent les abords de leur habitation, de leur jardin, de leurs balcons ou encore de leur commerce.

En harmonie avec le travail réalisé par la commune, ce geste contribue à valoriser et embellir la ville, dont la démarche a été récompensée par l'obtention et la reconduction de la 4<sup>e</sup> Fleur du label des Villes et Villages Fleuris jusqu'en 2019. Ainsi, vendredi 7 septembre, les participants à l'édition 2018 du Concours du Fleurissement de la commune de Megève ont été accueillis par les élus à la Maison des Associations. Ils ont découvert, autour d'une projection, les très belles réalisations de l'année et surtout les résultats des prix par catégorie.

Une nouvelle particularité du concours, la notion de visibilité depuis la route appuyant la politique florale développée par le service Espaces Verts, qui œuvre pour la dynamique de la labellisation de la 4<sup>e</sup> Fleur.

L'ensemble des lauréats a été récompensé d'une plaque émaillée et d'un cadeau offert par l'association «Les amis de Megève et Demi-Quartier». Lors de ce moment convivial, un rendez-vous a également été fixé pour échanger des conseils avec les agents en charge du fleurissement de la commune.

### OBJECTIF : POUR LA RECONDUCTION DE LA 4<sup>E</sup> FLEUR

Le renouvellement du label 4<sup>e</sup> Fleur sera décidé par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris après l'été 2019. Le dossier de candidature doit être envoyé par la commune au printemps et un film remis à l'été.

Ce label valorise la qualité de l'accueil de la commune au travers de différents critères : une ambiance florale et végétale agréable, une identité et un patrimoine paysagers respectés, des parcs et jardins à découvrir, une protection de l'environnement...

Il s'engage aussi désormais sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.

Le travail constant et appliqué des Espaces Verts concourt au renouvellement de cette labellisation, mais aussi avec l'intervention de nombreux autres agents, sans oublier la contribution des habitants, via notamment le concours des Maisons Fleuries.





## PALMARÈS 2018

### CONCOURS DU FLEURISSEMENT DE MEGÈVE

#### CATÉGORIE 1 : CHALET OU MAISON AVEC JARDIN

1<sup>er</sup> Prix : MUFFAT-JOLY Georges  
 2<sup>e</sup> Prix : TROMBERT Bernard  
 3<sup>e</sup> Prix : OLIVIER Véronique  
 Hors concours : 1<sup>er</sup> Prix 2017 - SIMONE Fédérica



#### CATÉGORIE 2 : CHALET OU MAISON SANS JARDIN, BALCONS, TERRASSES, MAZOTS

1<sup>er</sup> Prix : GAIDDON Kevin  
 2<sup>e</sup> Prix : EL MOUDANE Myriem  
 3<sup>e</sup> Prix : DUTOIR David & CHAPARRO Miguel



#### CATÉGORIE 3 : FERMES

1<sup>er</sup> Prix : SEIGNEUR Alain  
 2<sup>e</sup> Prix : PERINET Rosine  
 3<sup>e</sup> Prix : TISSOT Guy & Lucie  
 Hors concours : PERINET Noël & Bernadette



#### CATÉGORIE 4 : HÔTELS

1<sup>er</sup> Prix : LE GAI SOLEIL  
 2<sup>e</sup> Prix : CHALET ST GEORGES  
 3<sup>e</sup> Prix : LES CIMES



#### CATÉGORIE 5 : RESTAURANTS

1<sup>er</sup> Prix : LE VIEUX MEGÈVE  
 2<sup>e</sup> Prix : LE REFUGE DU CALVAIRE  
 3<sup>e</sup> Prix : LE COMPTOIR DU PÈRE SOTIEU



**BRAVO À TOUS**  
**ET MERCI POUR VOTRE FLEURISSEMENT !**



# LE PALAIS

## DES SAISONS TOUJOURS PLUS DYNAMIQUES



### CHRISTOPHE BOUGAULT- GROSSET

*Premier adjoint  
délégué au sport,  
aux sentiers et aux pistes,  
président de la régie  
des eaux*

Après un magnifique été où les usagers ont pu apprécier les joies du Palais, l'automne s'annonce tout aussi énergique ! Ainsi, l'ouverture de l'espace balnéoforme, que les élus souhaitaient annuelle, est désormais effective ! Sans oublier les multiples stages et activités proposés...

Au cours du mois de septembre, l'espace balnéoforme du Palais a bénéficié de travaux de séparation des bassins intérieur et extérieur permettant désormais une ouverture à l'année. (Été / hiver balnéo complète et intersaison balnéo intérieure)

Ainsi, pendant les vacances de la Toussaint, la balnéo est accessible tous les jours et à partir du 5 novembre, les mercredis, samedis et dimanches, jusqu'au début de l'hiver.

675 m<sup>2</sup> d'espace de baignade, col de cygne, alcôves et lits massants... dans une eau à 34°C ! Sans oublier, saunas et hammam. Profitez désormais à l'année de cet univers réservé à la détente et au bien-être, au cœur du village.

Les abonnements se déclinent maintenant à l'année, saison hiver, saison été, 1 mois et 15 jours. Si vous êtes porteur de la carte résident, renseignez-vous sur les conditions tarifaires.

Informations aux Caisses du Palais :  
Tél. 04 50 21 15 71

### EN CHIFFRES DE JANVIER À AOÛT

**+11 %** de recettes  
par rapport à l'an passé

**+39 %** de recettes  
à la balnéoforme

**+28 %** de recettes  
à l'espace sportif  
et aqualudique (piscines)

LE PALAIS MET LES FAMILLES À L'HONNEUR DURANT L'AUTOMNE... BÉBÉS NAGEURS DANS LA BALNÉO, OUVERTE PROCHAINEMENT À L'ANNÉE, ACTIVITÉS PARENTS-ENFANTS, JARDIN DE GLACE ET ACTIVITÉS POUR LES TOUT-PETITS ! PLUS QUE JAMAIS, LE PALAIS SE PLACE COMME L'ESPACE DE RENCONTRES DES FAMILLES, POUR UN PLAISIR PARTAGÉ PAR TOUTES ET TOUS .

RENAUD VIÉ, DIRECTEUR DU PALAIS





# STAGES ET ÉVÉNEMENTS DE LA TOUSSAINT

Dans un contexte dynamique d'accueil des enfants et familles, parallèlement aux Petits Princes de l'automne, le Palais propose un large choix d'activités et animations pour les vacances de la Toussaint.

## ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

### LE COCON DE LILY

28 octobre et 4 novembre

Durant les moments famille, partez à la découverte de différents ateliers pour les petits au bord de la Balnéo.

### LES GRAINES DU DÉSERT

Mercredi 24 octobre

Spectacle jeunesse « théâtre d'ombres ». Une histoire qui nous transporte dans des contrées faites de sable, de touaregs et d'oasis...

### POOL PARTY

Vendredi 26 octobre, les ados profiteront d'une soirée originale entre amis à la piscine !

### JARDIN DE LA GLISSE

Dimanche 28 octobre, les tout-petits découvriront, en famille, les joies de la glisse à la patinoire.

### CINÉ GOÛTER

Mardi 30 octobre

Après le goûter, diffusion d'un film surprise.

### HALLOWEEN

Mercredi 31 octobre, de 15h à 17h, goûter déguisé sur la patinoire et dès 20h venez vivre le grand frisson sur glace pour la « soirée givrée » halloween.

### HEURE DU CONTE SPÉCIALE HALLOWEEN

Mercredi 31 octobre à 17h, à la médiathèque, profitez de l'Heure du Conte spéciale Halloween.

## STAGES ET DÉCOUVERTE

### ESCALADE

#### • TOUT EN ÉQUILIBRE

Du 22 au 24 octobre et du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre des stages sur 3 jours pour prendre de la hauteur.

#### • BABY GRIMPE

Vendredi 2 novembre, pour les petits accompagnés d'un adulte.

#### • DÉCOUVERTE DE L'ESCALADE EN FAMILLE

Les 31 octobre et 2 novembre apprenez les bases du savoir grimper avec un professionnel avant de pouvoir évoluer seul dans la salle d'escalade.

### YOGA FAMILLE

Mercredi 24 octobre, complicité et détente au rendez-vous pour une découverte du yoga en famille.

### TENNIS

Durant toutes les vacances, stages ados et enfants à partir de 3 ans.

### POTERIE

Du 22 au 24 octobre, les enfants s'initieront, pendant 1h30, au travail de la terre afin de créer une œuvre personnalisée.

### STYLISME ET CRÉATION

Du 24 au 26 et du 29 au 31 octobre, réalisez votre projet personnalisé !



## DU NOUVEAU !

Depuis le début du mois de juillet, le Palais dispose désormais d'un site internet dédié : [lepalaismegève.com](http://lepalaismegève.com)

Présentation des espaces, activités, tarifs, agenda, informations en temps réel... à partir du mois de décembre 2018, le site permettra également l'achat et la réservation en ligne de certains abonnements, stages et différentes offres du Palais.

# MÉDIATHÈQUE

## TRAVAUX ET ORGANISATION

La restructuration de la médiathèque a commencé début septembre et s'achèvera mi-décembre. L'objectif est de rendre les espaces plus fonctionnels et confortables pour les usagers et de créer un véritable lieu d'exposition, au 1<sup>er</sup> niveau. Les services proposés restent identiques.

Jusqu'alors, le 1<sup>er</sup> étage du bâtiment était consacré à l'accueil général de la médiathèque, à la presse et au secteur jeunesse. Il sera, en 2019, dédié à la réalisation d'un lieu culturel polyvalent alliant salle d'expositions, lieu de conférences et cafés littéraires ou débats, pour le moment en cours d'étude. La préfiguration de ce lieu ainsi que son budget prévisionnel devraient être arrêtés en fin d'année. Les parties technique et administrative pourraient être conservées à ce niveau. Le 2<sup>e</sup> niveau, qui accueille l'auditorium de 150 places et sa mezzanine, ne subit aucune modification.

Tous les secteurs de la médiathèque vont donc désormais cohabiter sur un même plateau, avec des surfaces clairement délimitées et identifiées. L'univers adulte ne change pas d'emplacement, il sera concentré côté nord du bâtiment, sur une superficie de 190 m<sup>2</sup>. Le secteur jeunesse prend place dans la partie sud, sur environ 150 m<sup>2</sup>. Les enfants profiteront d'un mini amphithéâtre pour l'heure du conte et les bébés lecteurs. BD, musique et cinéma, presse, ludothèque ainsi que la table de travail seront également accueillis au 3<sup>e</sup> étage. Près de 100 m<sup>2</sup> seront mis en commun.

Aucun changement structurel n'est prévu. Seuls sont programmés la vitrification du plancher bois ainsi que l'installation de cloisons acoustiques.

L'aménagement spatial a été repensé pour intégrer une partie du mobilier de la médiathèque jeunesse et y adjoindre des équipements spécifiques complémentaires.

Cette restructuration permettra de rendre la banque d'accueil et les toilettes accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ainsi qu'aux enfants avec des WC dédiés. Le budget pour cette phase de travaux est de l'ordre de 134 000 € HT et le montant des subventions de 35 000 € environ.

### ORGANISATION PENDANT LES TRAVAUX

Ouverture temporaire jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre :  
Lundi, mercredi, vendredi 15h / 18h et mardi 15h / 19h. Durant cette période, vous pourrez emprunter jusqu'à 10 ouvrages sur des périodes de 15 jours, consulter la presse, vous aurez également accès à 2 postes avec Internet, à la bibliothèque numérique e-medi@s, à la presse en ligne, à l'autoformation ainsi qu'à la vidéo à la demande.

Fermeture le 3 décembre pour réaménagement et grande réouverture au 3<sup>e</sup> étage du bâtiment avec inauguration prévue mi-décembre dans le cadre du lancement de saison du Palais.



# MAUX D'HIER, MOTS D'AUJOURD'HUI

## PROJET CENTENAIRE 1918-2018 – ÉCOLE HENRY-JACQUES LE MÊME

### EDITH ALLARD

*Maire-adjoint  
déléguee à la culture,  
au patrimoine,  
au logement,  
au jumelage,  
aux forêts et à  
l'environnement*

Au printemps, une quinzaine d'élèves de CM2 de l'école Henry-Jacques Le Même ont pu appréhender la Grande Guerre sous un angle pédagogique, en lien avec le Centenaire 1914-1918, durant 5 séances de Temps d'Accueil Périodique (TAP).

Ce projet, qui fait écho au programme imaginé par Jean-Paul Zampin, conseiller pédagogique au sein de l'Inspection de l'Éducation nationale de Saint-Gervais/Pays du Mont-Blanc, avait pour but d'apprendre aux enfants à décrypter le monument aux morts de leur commune et d'inciter les écoles à travailler sur le « devoir de mémoire ».

Fabienne Bétend (service culturel de la Mairie), qui anime un atelier par semaine dans le cadre des TAP, a choisi d'introduire le thème en présentant aux élèves des objets fabriqués, dans les tranchées, ayant appartenu à son grand-père.



Casque, carnet de guerre, médailles militaires, douilles d'obus gravées... leur découverte a donné lieu à des échanges intenses autour de la vie des soldats et de leur quotidien.

Après avoir complété, d'après photos, une fiche « avant visite », les enfants se sont rendus au monument aux morts de Megève afin d'observer ce qu'il pouvait dévoiler.

Ils ont ensuite choisi chacun le nom d'un soldat, dont ils se sont vus remettre un portrait à partir du tableau de photographies des Poilus, installé dans la salle du Conseil Municipal.

Lors de la séance suivante, qui s'est déroulée en salle informatique, les CM2 ont effectué des recherches documentaires sur le site internet « Mémoire des Hommes » du Ministère des Armées, permettant ainsi de piocher quelques informations sur le parcours de chaque soldat.

À partir des éléments autobiographiques rassemblés, et aidés de supports visuels cartographiques datant de l'époque, ils ont alors rédigé une carte postale de leur soldat à leurs proches, des mots empreints de vives émotions. Ce travail de mémoire sera bientôt publié sur le site de l'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN) Saint-Gervais/Pays du Mont-Blanc. Il a également été reconduit, dès la rentrée 2018-2019, auprès des nouveaux CM2 de l'école Henry-Jacques le Même, avant de clore le centenaire de la Grande Guerre.

### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les élèves des écoles HJLM et Saint Jean-Baptiste seront présents auprès de Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève, et des élus dimanche 11 novembre pour la commémoration de l'Armistice. L'occasion de rendre hommage aux soldats morts au combat mais aussi de célébrer la victoire et la paix en ce centenaire de la Grande Guerre.

# MEGÈVE TOURISME

## UNE DÉMARCHE QUALITÉ CERTIFIÉE



### FRÉDÉRIC GOUJAT

*Maire-adjoint  
délégué aux finances,  
au tourisme,  
à l'animation,  
au développement  
économique  
et aux grands projets*

Le 16 juillet 2018, le Préfet de Haute-Savoie octroyait le renouvellement de la classification de Megève Tourisme en catégorie 1 pour une durée de 5 ans.

Ce classement relève d'un processus d'amélioration continue de la qualité de ses prestations. Il permet à la Commune de conserver la compétence de sa politique touristique et la gestion de son office de tourisme mais aussi de confirmer l'excellence de ses services. Pour autoriser cette classification, la Commune doit répondre à certains critères techniques : nombre de lits touristiques et hôteliers, diversité des activités, ouverture internationale... et en même temps garantir une haute qualité de services, au travers, notamment, de son Office de Tourisme. Ce dernier point est apprécié lors d'audits réalisés par un organisme extérieur. Megève Tourisme, certifié « Qualité Tourisme », a ainsi pu répondre aux exigences du classement. Cette marque représente, ainsi, un signe de reconnaissance nationale qui valorise l'accueil du public et garantit des prestations de qualité.

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

Megève Tourisme s'est doté, depuis 2 ans, d'outils technologiques au service de sa démarche qualité et de l'analyse des performances commerciales de la destination. Ainsi, sa collaboration avec la société G2A, et plus de 50 hébergeurs, lui permet de collecter des informations sur le secteur marchand et notamment de connaître le taux de remplissage par type d'hébergement. Il participe à l'appréciation de la distribution commerciale, du niveau de prix moyens et à l'analyse de ses performances par rapport à certaines stations comparables. Le système Orange Flux Vision, déployé récemment, s'appuie sur les données GSM. Il apporte une vision très fine de la fréquentation, jour par jour, et recueille des informations sur les origines de la clientèle et la durée des séjours.



### LE TOURISME EN CHIFFRES

- **37 000** lits touristiques
- **1 650 000** visiteurs / an
- **+ DE 1 800 000** nuitées  
(dont 65 % de français)
- **55 %** des nuitées en hiver  
et **45 %** en été
- **150 000** visiteurs à l'office  
de tourisme / an et **+ DE  
1 000 000** de visiteurs  
uniques sur megeve.com



## TOQUICIMES

À l'initiative de Catherine Jullien-Brèches, et présidée par Emmanuel Renaut, chef 3 étoiles, fleuron de la gastronomie de montagne, en présence de nombreux Chefs et producteurs des Alpes, la première édition de Toquicimes est lancée ! Du 19 au 22 octobre, le village célèbre la cuisine de montagne. Expositions photos, démonstrations et dégustations, marché des saveurs alpines, salon professionnel, concours, conférences et ateliers vont rythmer ces 4 journées. L'événement invite professionnels et grand public à prendre part à cette célébration gustative ! Ainsi, nous sommes tous invités à participer au concours du « farcement des familles » et au grand concours photographique, autour du thème « un plat de montagne en image ». 13 restaurateurs de Megève sont, quant à eux, engagés dans le concours de la « fondue de Megève 2018 » avec une grande finale sur la place de l'église le dimanche 21 octobre.

Informations : Megève Tourisme

Tél. 04 50 21 27 28 ou sur [toquicimes.com](http://toquicimes.com)



# QUI SUIS-JE ?



## UNE ENQUÊTE SUR LE VILLAGE



Des études sont régulièrement entreprises par Megève Tourisme, au travers notamment de questionnaires permanents disponibles à l'accueil. À plus grande échelle, cet été, la Commune a lancé une enquête, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Chambre d'Agriculture, sur l'image du village et la consommation. Visiteurs, habitants, résidents secondaires et acteurs socio-économiques... plus de 1000 personnes ont déjà participé au sondage. Les données recueillies seront complétées par un diagnostic mené par 3 étudiants Master 2 du parcours Géographie et Aménagement de la Montagne de l'Université Savoie Mont-Blanc, de fin septembre à février 2019. Cette étude présente divers objectifs : réaliser une cartographie de l'offre commerciale sur Megève, les communes alentours et stations similaires. Ensuite, lancer des pistes de réflexions et propositions opérationnelles relatives aux problématiques d'inter-saisonnalité et d'amenuisement des résidents permanents, en comparaison notamment avec les stratégies mises en place par d'autres stations françaises, voire étrangères, présentant le même type de questionnements. Des actions qui permettront de définir avec les acteurs clés du territoire des axes de développement stratégiques. Les résultats de l'étude constituent également une base pour une considération plus large sur l'identité et la marque Megève, sur lesquelles un travail débutera également à l'automne. La CCI finance 50 % du coût global de l'enquête, la CMA 30 % et la commune les 20 % restants, à hauteur de 6 000 €.

# LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS

## LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE

### TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

#### RUE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Travaux terminés mi-juin 2018

Réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable, création d'un réseau d'eau pluviale. Reprise des enrobés.

BUDGET : 145 000 €

#### CHEMIN DES IVRAZ

Achevé début juillet 2018

Nouvelles interventions printemps 2019

Enfouissement des réseaux et reprise des enrobés.

La dépose des câbles se fera au printemps 2019.

BUDGET : réalisé par le Syane, participation communale de 92 000 €

#### TRAVAUX ENEDIS

Travaux terminés fin juin 2018

Interventions ponctuelles automne 2018

Renforcement du réseau électrique haute tension, pose de nouveau câble en souterrain. De brèves coupures électriques interviendront à l'automne afin de finaliser les travaux.

BUDGET : 1,33 million entièrement financés par Enedis

#### RD1212 ET PARKING DE LA MOLETTAZ

En service depuis début juillet 2018

Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides.

BUDGET : 22 000 € dont 6 500 € de participation communale

#### RD1212

Juillet et septembre 2018

Remplacement des ensembles mats et luminaires sur la RD1212 et des éclairages quai du Prieuré et Allée Cavalière

BUDGET : 169 903 €, participation SYANE 70 339 €



### PARKINGS

#### PARKING DU VILLAGE

Au mois de juillet, une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre en vue de la rénovation complète du parking. Elle consiste en une reprise du gros œuvre, en une réfection de la peinture, de la signalétique et de la résine des sols. Mais aussi en la création d'un ascenseur pour la mise en accessibilité et la reprise de l'étanchéité sur la zone de circulation des bus.

BUDGET : À DÉFINIR



#### PARKING DU CASINO

Travaux achevés début juillet

La rénovation des sanitaires, qui consistait en la démolition et le désamiantage des anciennes toilettes puis l'installations de toilettes autonettoyantes, s'est terminée tout début juillet.

BUDGET : 50 000 €

## AMÉLIORATION / RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX



### CRÈCHE

En cours jusqu'à l'automne 2018.

Après la création de deux bureaux en lieu et place de l'ancien garage ainsi que la rénovation des anciens bureaux, les travaux se sont notamment concentrés sur la création de la cage d'ascenseur, pour lesquels la crèche a été fermée pendant les vacances d'avril. Durant l'été, le préau a été créé puis la nouvelle entrée. À noter, le multi-accueil et la crèche sont maintenus sur la durée des travaux ; seuls les accès sont modifiés en fonction de l'avancée du chantier, pour permettre une gestion optimale du flux parents-enfants.

BUDGET : 430 000 €

### LE CALVAIRE

Été 2018.

Remplacement de l'ancienne corde par une rampe bois, depuis le début de la montée jusqu'à la Croix Saint-Michel.

BUDGET : 8 373 €



### TOUR MAGDELAIN

Travaux achevés fin juin 2018.

Mise en conformité électrique du bâtiment. BUDGET : une partie réalisée en interne en lien avec la Commune de Demi-Quartier - 25 000 € ENEDIS, SERPOLLET et ETS ALLARD

### ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

En cours, jusqu'à l'été 2019.

Les travaux du clocher terminés, l'échafaudage a été déplacé vers la nef au mois de septembre.

Dès juillet, la couverture en cuivre et la pose d'ardoises sur le chevet ont été entamées pour un achèvement début novembre.

Jusqu'à l'hiver, une vue de l'église en trompe-l'œil ornera la bâche de protection de l'échafaudage avant d'être à nouveau décorée d'un support publicitaire.

BUDGET : 2,7 millions €

(bien indivis avec Demi-Quartier)

### ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

Pour décembre 2018.

Mise en lumière du clocher de l'Église en participation avec le Syane.

BUDGET : 150 000 € répartis entre Megève, Demi-Quartier et le SYANE



### PADDOCK

Juin 2018.

L'ancien Paddock a été déplacé à l'extrémité du parking stabilisé du Palais des Sports.

BUDGET : 25 000 €

À NOTER : À compter du 28 août, dans le cadre du projet immobilier Le Meztiva, le parking aérien de l'autogare a été définitivement fermé et la zone sécurisée par des barrières. Le sens de circulation des bus s'en trouve également modifié.



### AIRE DE JEUX PLAINE D'ARLY

Réception des travaux juillet 2018.

Aménagement d'une nouvelle aire de jeux pour remplacer celle du Paddock, avec différents équipements pour les 0/14 ans. BUDGET : 430 000 €

### FONDATION MORAND ALLARD

Été 2018.

Création d'un bureau supplémentaire dans les locaux de la Fondation et réfection des toilettes du self B.

BUDGET : 10 000 €

### MAIRIE

Mai 2018.

Installation d'une porte automatique permettant de contrôler les accès aux étages du bâtiment, libres aux horaires d'ouverture du public.

BUDGET : 11 000 €

# COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

## INSTALLATION DES NOUVEAUX CONTENEURS

Lors d'une réunion publique, le 31 mai, présidée par la CCPMB, les habitants ont été informés de la nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères. L'implantation de conteneurs semi-enterrés a désormais débuté. 40 points de tri seront, d'ici 2020, répartis sur la commune.

Depuis 2013, trois acteurs gèrent les déchets : la CCPMB, le SITOM des vallées du Mont-Blanc et les Mairies. Voici un schéma récapitulatif de l'organisation de la collecte des déchets.



### QUELS OBJECTIFS ?

- Gains environnementaux en favorisant le tri (conteneurs dédiés aux types de déchets), en facilitant les dépôts des recyclables et en réduisant la flotte de véhicules de collecte (diminution des polluants atmosphériques).
- Économies de fonctionnement en réduisant le nombre de véhicules ainsi que les effectifs humains.
- Amélioration de la qualité du service par une plus grande capacité de stockage et des opérations de nettoyage et de déneigement facilitées.
- Sécurité des usagers comme des agents de collecte : collecte simplifiée et plus hygiénique sans manutention lourde et accessibilité même dans l'obscurité.

### 10 NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE À L'AUTOMNE

- Montée du Calvaire - Patinoire Centrale
- Route Nationale - Les Vériaz
- Route Nationale - Club des Sports
- Chemin des Ânes (parking)
- Route du Jaillet - Palais des Sports
- Rue Beausoleil - Route du coin
- Rue Charles Feige
- Rue Ambroise Martin
- Rond-point de La Poste
- Route de Rochebrune - Restauration scolaire



# ABATTOIR DU PAYS DU MONT BLANC

## ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'Abattoir du Pays du Mont Blanc a un rôle essentiel dans le développement des filières locales. Il permet de valoriser la production du territoire, donnant ainsi la possibilité aux consommateurs d'avoir accès à des produits de qualité, issus de circuits courts, et de participer au maintien de l'activité agricole locale.

Après un transfert de compétences vers l'intercommunalité fin 2010, la SAS Abattoir Monts et Vallées s'est vu confier la gestion de l'abattoir qui a réouvert fin 2012, de gros travaux de modernisation ayant été effectués. Elle a ainsi en délégation l'abattage et la découpe. Ovins, bovins, équins, veaux, porcins... rappelons que l'abattoir du Pays du Mont Blanc est le seul atelier « multi-espèces » de Haute-Savoie, drainant ainsi un flux très important.

Il possède l'agrément d'abattage « bio » qui permet aux éleveurs locaux travaillant en agriculture biologique de vendre également leurs produits transformés labellisés « bio ».

La SAS Saveurs de nos montagnes œuvre pour la commercialisation de la viande produite localement. Elle est un collectif de 200 éleveurs des Savoie assurant une garantie totale de la ferme à l'assiette. La production doit se conformer à un cahier des charges précis afin que la viande réponde à des critères stricts de qualité : exploitation située en Savoie ou Haute-Savoie, animaux élevés en zone montagne, alimentation naturelle, conditions d'âge...

Aujourd'hui, les éleveurs de Saveurs de nos montagnes comptent des clients réguliers parmi la restauration scolaire, les restaurants, les magasins de la coopérative du Val d'Arly... Ils commercialisent aussi directement auprès des particuliers exclusivement via leur site [saveursdenosmontagnes.fr](http://saveursdenosmontagnes.fr)

Une garantie de fraîcheur pour les consommateurs et une traçabilité assurée !

## NOUVELLE DSP

Une procédure de Délégation de Service Public (DSP) a été relancée à l'automne 2017, le contrat actuel arrivant à terme fin 2018. En effet, depuis 2012, un prestataire extérieur est en charge de la gestion de l'abattoir. Le nouveau délégataire devrait être connu dans le courant du mois d'octobre. Son contrat devrait être signé pour une durée de 10 ans.

## QUELQUES CHIFFRES 2017

**230 CLIENTS** de la SAS Abattoir Monts et Vallées

Au 31 décembre : **16 AGENTS** dont 6 recrutés dans l'année

Tonnages : **566 TONNES ABATTUES**

**400 TONNES DÉCOUPÉES**, soit un **TAUX DE DÉCOUPE DE 71%**, en hausse chaque année

# DSP DU CASINO

## UNE NOUVELLE CONSULTATION

### FRÉDÉRIC GOUJAT

*Maire-adjoint  
délégué aux finances,  
au tourisme,  
à l'animation,  
au développement  
économique  
et aux grands projets*

Les contrats actuels du Casino Barrière, regroupant l'exploitation du casino et du Palo Alto arrivent à échéance en avril 2019. Dans une logique d'optimisation patrimoniale pour la collectivité, ces activités seront concentrées sur le site du Partenaire et intégreront le restaurant du Puck.

Deux consultations successives ont déjà été lancées depuis l'été 2017 pour une nouvelle délégation de service public. Les propositions du soumissionnaire se sont avérées non conformes, notamment en ce qui concerne le taux de prélèvement sur le produit brut des jeux, largement diminué. De plus, les jours d'ouverture, énoncés par le candidat, conduisaient à une fermeture totale des 3 établissements en intersaison. Il retardait également la réalisation de travaux à 2020, alors même que le Palo Alto et le Puck nécessitent des transformations urgentes, permettant de garantir leur activité. Malgré l'ouverture de négociations, le postulant n'a pas souhaité adapter sa proposition aux exigences de la collectivité.

Une 3<sup>e</sup> consultation est donc en cours, jusqu'au 13 novembre, date à laquelle les soumissionnaires seront connus. Lors du conseil municipal du 4 septembre, les élus ont souhaité modifier le cahier des charges, notamment sur l'exigence d'ouverture minimale. Ils ont tenu compte du contexte économique insufflé dans le secteur par les projets de la Ferme Saint Amour (dont le restaurant sera ouvert 10 mois de l'année), la rénovation du Soleil

d'Or, mais aussi, la proximité du Comte Capré (route du Mont d'Arbois) et du Meztiva (au Paddock).

La commune désire, ainsi, créer une vraie dynamique économique à l'année en renforçant les périodicités d'ouverture, répondant également aux demandes de certains administrés qui souhaitent une ouverture annuelle du Casino. Des points de détail du cahier des charges ont également été corrigés afin de faciliter les négociations ultérieures et aboutir à la conclusion d'un nouveau contrat, à l'échéance de celui actuellement en cours.

### ÉTUDE DES OFFRES POUR LE CASINO

L'actuel bâtiment du Casino, 199 rue Charles Feige, libéré à l'échéance d'avril 2019, a également fait l'objet de plusieurs consultations. La commune, qui souhaite un vrai renouveau de l'offre d'activités, ne pouvait, toutefois, pas supporter le montant des travaux, de l'ordre de 4 millions d'euros. Elle a, alors, décidé de mettre le bâtiment à disposition d'un opérateur privé, chargé de l'ensemble du projet : conception, travaux et exploitation par le biais d'un bail à construction. L'objectif du bail est la création d'un bowling, en sous-sol, et de commerces sur la partie supérieure du bâtiment. La collectivité a également formulé des exigences en terme de périodes d'ouverture.

Les candidats ont remis leurs propositions le 7 septembre dernier. La collectivité procède actuellement à leur analyse et envisage d'ouvrir des négociations dans l'automne. Elle prétend à une conclusion du contrat en fin d'année ou début 2019.



# COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

## LE BUS ROSE À MEGÈVE

Dans le cadre de la campagne nationale de dépistage du cancer du sein, le Bus Rose était présent à Megève, samedi 23 juin, en marge du salon et trail La Mégevanne. Le Dr Chloé Tarnaud et son équipe ont pu remettre des invitations à un dépistage gratuit, à réaliser ultérieurement dans un cabinet de radiologie. Ce fut également l'occasion d'échanger sur la prévention des cancers !



## PROJET DE RÉOUVERTURE DU PANORAMIC

Jeudi 9 Août, la Commune découvrait en même temps que les usagers la fermeture imprévue du cinéma Le Rochebrune, sans aucune indication particulière. Lors de précédents conseils municipaux, les élus avaient indiqué leur volonté de voir la salle du Panoramic à nouveau exploitée.

Cette ouverture était inenvisageable tant que le cinéma Le Rochebrune demeurait. La Commune, qui possédait d'ores et déjà des contacts d'opérateurs potentiels, va désormais pouvoir entreprendre à nouveau le projet. Elle espère une exploitation pour cet hiver.



## L'EXPOSITION DES ASSOCIATIONS

Durant deux semaines, du 8 au 21 septembre, le Palais a été le cadre de l'exposition des associations de Megève. Chacune présentait ainsi le contenu et l'actualité de ses activités. L'occasion de redécouvrir la richesse et la variété des associations de notre territoire, et donner l'envie d'y prendre part.



## LE CONTRAT DESTINATION MONT-BLANC

Le contrat Destination Mont-Blanc est initié conjointement par les communautés de communes du Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. Dans le cadre de cet accord, mardi 4 septembre, une délégation de sportifs chinois était accueillie à Megève, avec Atout France, agence de développement touristique de la France.

Cette rencontre a permis d'échanger avec les représentants des 2 intercommunalités et les représentants des offices du tourisme du territoire du Mont-Blanc sur les ambitions et enjeux de ce contrat touristique. La délégation a, quant à elle, partagé son admiration pour la qualité des infrastructures de notre territoire mais avant tout le charme de nos villages qu'ils nous envient.



## LE MARCHÉ AU PALAIS

En raison de travaux rue Charles Feige, rue du Général Muffat de Saint-Amour et rue Saint François de Sales, le marché hebdomadaire du vendredi est désormais installé sur le parking du Palais jusqu'au 28 juin 2019, où vous retrouverez vos commerçants habituels.

Afin de faciliter leur installation, le stationnement sur le parking sera interdit tous les vendredis de 4h à 15h.



## DÉPOLLUTION DU BALL-TRAP

Dimanche 26 août, lors de la cérémonie de remise des prix du Trophée Megève, clôturant la 31<sup>e</sup> semaine internationale de tir, Yves Tronc, président du club du ball-trap, annonçait des travaux de dépollution du site du Jaillet. Ils sont en cours, depuis la mi-septembre, et s'achèveront avant le début de la saison hivernale. Dans une dynamique écoresponsable, le club s'engage également à n'utiliser que des plateaux en maïs et des bourres biodégradables. L'intervention de la société « Plomb et Ecologic » consiste à ramasser et extraire de la terre les plombs accumulés sur les fosses de tir. Un travail encore jamais réalisé depuis l'installation du ball-trap en 1973 qui va nécessiter une intervention, en partie manuelle, de la part des 12 employés dédiés à la mission ; les engins n'accédant pas aux fosses. Le transport des résidus se fera ensuite vers un centre de traitement habilité pour le recyclage du matériau.



## LA HAUTE ROUTE

Cette année, la Haute Route revenait à son format originel et traversait les Alpes françaises du nord au sud. Megève, seule ville étape à avoir reçu toutes les éditions de la Haute Route Alpes depuis 2011, accueillait, pour la 1<sup>ère</sup> fois, le grand départ dimanche 26 août. Christian Estrosi, Maire de Nice, était aux côtés de Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève, afin de donner le départ de cette course internationale. Une belle équipe aux couleurs de Megève était emmenée par Jean Lou Paiani pour cette étape Megève - Megève. Les participants s'engageaient ensuite pour sept étapes chronométrées, composées d'ascensions incontournables et de petits cols inédits... sur 800 km et 20 000 mètres de dénivelé positif. Nice, également fidèle à la Haute Route depuis ses débuts, accueillait l'arrivée finale de la course.

## LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE EHPAD

Au printemps, en association avec la Commune, l'Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), Les Monts Argentés, a lancé une étude sur les besoins actuels et futurs des seniors sur le territoire.

Ainsi, 1056 questionnaires ont été diffusés, auprès des plus de 70 ans, par les Mairies de Megève, Demi-Quartier, Combloux et Praz-sur-Arly. Abordant notamment les thèmes du déplacement, du logement et des services, cette enquête avait pour objectif de réaliser un état des lieux des prestations permettant également de connaître leur degré de suffisance.

Pour Megève et Demi-Quartier, le taux de réponse est de 15 % : 108 sur un total de 187 questionnaires renvoyés. Après analyse des retours, l'étude permet de mettre en exergue :

- Un isolement géographique (36 % sont éloignés) mais avant tout social (34 % vivent seuls sans visite de proches)
- Une problématique d'accessibilité en hiver de certains logements
- Des logements non adaptés (15 %)
- Une perte de capacités pour environ 20 %
- Une mauvaise connaissance de leurs droits
- Une offre de services insuffisante souvent palliée par la solidarité familiale
- Un besoin en termes de services pour un maintien à domicile de qualité
- Un besoin de logements intermédiaires à 53 % (type résidence autonomie)
- Un besoin en places d'EHPAD sur le territoire et la méconnaissance des aides financières pour y accéder

Ces résultats seront partagés avec les autorités compétentes, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental, afin de compléter l'offre de services et répondre aux problématiques soulevées.



## LA FÊTE DU SPORT

Samedi 30 juin, les athlètes mègevans étaient à l'honneur ! La fête du sport a permis de célébrer leurs exploits sportifs, chacun en son domaine ! Ski de fond, bosses, hockey, ski alpin, curling, VTT... les différentes sections du Club des Sports de Megève étaient bien représentées ! De résultats olympiques à des performances nationales ou internationales... Megève est fière de ses sportifs et tenait à récompenser tous ces jeunes pour leurs réussites !



## RÉUNION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE DE LA CIRCONSCRIPTION

Jeudi 6 septembre, les directeurs d'école des circonscriptions du Pays du Mont-Blanc et de la vallée de Chamonix Mont-Blanc se sont réunis à Megève dans la salle du conseil municipal. Ce rendez-vous a été l'occasion pour Mme Mireille Vincent, DASEN, de se présenter et d'annoncer les priorités de la rentrée.

Parmi le planning des projets, les évaluations repères qui ont lieu en début de CP et CE1. Réalisées à l'échelle nationale, elles permettent aux enseignants de disposer d'un panorama de compétences des élèves. Un point d'étape sera également organisé pour les CP au cours du mois de février. La nouveauté, pour cette année, « le plan mercredi » qui s'adresse aux collectivités désireuses de mettre en place des activités de loisirs, de découvertes et de pratiques culturelles, artistiques ou autres.

## LES ÉLUS DE CRANS-MONTANA EN VISITE

Vendredi 31 août, les élus de Megève ont reçu leurs homologues suisses de la commune de Crans Montana. Une demande que ces derniers avaient formulée, afin de partager sur les enjeux de développement des territoires alpins contraints de répondre aux besoins d'une population permanente mais aussi d'une économie touristique croissante. La délégation, menée par Monsieur Nicolas Féraud, Président de la Commune de Crans Montana, a ainsi visité les espaces du Palais. Une découverte qui a suscité des commentaires admiratifs de la part de nos voisins helvétiques concernant la gestion communale d'un tel outil. Un échange très constructif entre deux entités aux obligations et fonctionnement différents mais partageant le même objectif : conforter sa population permanente et faire prospérer son économie touristique.



## VOYAGE SCOLAIRE À OBERSTDORF

Accompagnés de Delphine Paget et Sylviane Perrin, professeurs au collège Saint Jean-Baptiste, ainsi que de Michèle Marin, présidente du comité de jumelage, les élèves de 3<sup>e</sup> LV2 « allemand » se sont rendus au mois de juin à Oberstdorf.

Le programme de ces 4 jours était riche : deux heures de cours au collège-lycée Gertrud-von-le-Fort, visite du tremplin de vol à ski avec essai en simulateur, offert aux élèves par le comité de jumelage, détente au bord du lac Freibergsee, visite des châteaux royaux de Bavière et de l'église de Wies, et pour finir, randonnée dans les impressionnantes gorges de la Breitachklamm.

Cet hiver, la commune d'Oberstdorf qui avait fait le voyage jusqu'à Megève ! Le 9 mars, la relève des pompiers avait été reçue en salle du conseil, en présence du président des pompiers, également adjoint au maire d'Oberstdorf. Pour beaucoup, cela fût l'occasion de découvrir le village, où ils n'étaient, jusqu'à présent, jamais venus.



# INAUGURATIONS ET CÉRÉMONIES



NOUVEAUX LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE



PLAINE DE JEUX DU PETIT ARLY



CÉRÉMONIE DES NAISSANCES



CÉRÉMONIE DU 18 JUIN



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA DÉCHÈTERIE



INAUGURATION DU LOCAL POTERIE



INAUGURATION DES BORNES SYANE



PORTES OUVERTES DE LA CASERNE DES POMPIERS



## UN ÉTÉ ANIMÉ POUR NOS AÎNÉS !



### JOCELYNE CAULT

*Maire-Adjoint,  
déléguée à la  
citoyenneté, à l'action  
sociale et à la relation  
avec le personnel  
communal*

#### SORTIE ANNUELLE DES AÎNÉS

Jeudi 28 juin, le CCAS de Megève et Demi-Quartier a organisé l'incontournable sortie annuelle pour ses membres. Ainsi, 132 aînés et 8 accompagnateurs ont fait le voyage jusqu'au Safari de Peaugres (07) afin de parcourir le plus grand parc zoologique de la région Auvergne Rhône-Alpes : 90 hectares, plus de 1000 animaux du monde entier, et 130 espèces...

#### LES APRÈS-MIDI BLEUS

La saison estivale des « après-midi bleus » a débuté en beauté, mercredi 18 juillet, lors du Jumping International de Megève - Edmond de Rothschild. Nos séniors ont profité du spectacle offert par les cavaliers et leur monture avant de savourer un goûter sous la tente VIP.

Côté culture, lundi 30 juillet, nos aînés ont découvert les œuvres de l'artiste-peintre Maurice Bonnet au Palais et mercredi 22 août, l'exposition de Gaston Karquel « Megève, 2 jours d'été 1948 » au Musée du Calvaire. Lundi 3 septembre, ils ont pu goûter aux joies d'un pique-nique canadien à la Livraz puis profiter, samedi 15, de la projection du film « Village d'enfants » à l'Auditorium du Palais dans le cadre des journées européennes du patrimoine.



#### LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des Aînés se déroulera, cette année, dimanche 25 novembre. Rendez-vous est fixé à 12h à la Salle des Congrès du Palais. Le déjeuner est gratuit, seules conditions : avoir plus de 70 ans, habiter Megève ou Demi-Quartier et s'inscrire auparavant auprès du CCAS par retour d'invitation.



# RETOUR SUR L'ÉTÉ...

## REVIVEZ LA SAISON

Cet été, Megève a vibré au rythme des événements, intenses et variés. Notes de jazz ou accords de blues, sauts d'obstacles, découvertes culinaires, exploits sportifs... quel que soit le rendez-vous, familles, enfants, spectateurs ou participants, chacun a vécu la saison passionnément ! En attendant un automne bien animé, prémices de l'hiver...



1 Fête Nationale

2 25<sup>e</sup> Megève Jazz Contest

3 Jumping International E. de Rothschild

4 Il était une fois

5 Megève Blues Festival

6 MB Race - Culture Vélo

7 Cuisine Mon village

8 Feux de la S' Jean

9 Trail La Mégévanne



# VIE POLITIQUE

## TRIBUNE D'EXPRESSION

### UN ÉLAN RENOUVELÉ

#### QUEL MEGÈVE SE PRÉPARE ?

Comme sur les champs de derricks, une forêt de grues se lève à Megève avec la promesse d'une ère nouvelle de prospérité immédiate.

Des interrogations cependant :

- Que devra faire la commune pour satisfaire les besoins en eau de ces dizaines et dizaines de nouveaux lits touristiques aux mois d'étiages de février et d'août ?
- Quelle sera la place des Mègevans de toutes les générations et celle des entreprises locales dans ce décor tout neuf ?
- Les touristes seront-ils sélectionnés sur des critères toujours plus exigeants ?

Trop d'artificialisation déshumanise et souvent dépersonnalise. Gardons visibles les cicatrices et les atouts indissociables de tant de siècles d'histoire à Megève.

SYLVIANE GROSSET-JANIN,  
FRANÇOIS RUGGERI, PIERRETTE MORAND,  
LIONEL BURILLE, MICHELINE CARPANO

elanrenouvele2014@gmail.com

*Le 25 septembre 2018*

### PRIORITÉ MEGÈVE

---

# DE MAI À SEPTEMBRE

## MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS



LE 09/05  
VINCENT PERRIERE  
& CAROLINE BENAVENTE

LE 19/05  
PAUL BROUILLARD  
& CLÉMENTINE SOCQUET-JUGLARD

LE 02/06  
PIERRE-EMMANUEL LAURAS  
& AURORE MABBOUX

LE 16/06  
NICOLAS OROY & LÉA SÉNÉCHAL

LE 22/06  
OLIVIER JONQUET & JULIE CHAUMET

LE 23/06  
DAMIEN KIEKEN & MARION AILLARD

LE 30/06  
DAVID LEBRUN  
& ALESSANDRA DEJONCKHEERE

LE 06/07  
KARL ABDELNOUR  
& ANNE-SARAH GEORGET

LE 07/07  
BENOIT DELHUMEAU  
& AURÉLIE PUCET

LE 21/07  
ANTOINE MANGIN  
& SIXTINE POUZET

LE 21/07  
PHILIPPE POUDE  
& CYNTHIA TOLLIS

LE 18/08  
JOCELYN LANGEARD  
& HÉLÈNE BALDY

LE 01/09  
GILLES VERGNET  
& MARC HENRY

LE 01/09  
YLIES KEDDARI  
& JUSTINE RECORDON

LE 01/09  
EMMANUEL PERINET  
& LOUISE ZANINI

LE 08/09  
JEAN-JACQUES ASTIC  
& ALIZÉE DETRAZ



LE 24/04 À SALLANCHES :  
LÉO-PAUL VIEITAZ TUAL

LE 02/05 À CONTAMINE-SUR-ARVE (74) :  
ADÄME AJANA MULHOUSE

LE 04/05 À SALLANCHES :  
ROMY LACÔTE

LE 31/05 À SALLANCHES :  
CHARLIE MERCIER

LE 17/06 À SALLANCHES :  
CHARLOTTE DELACQUIS

LE 25/06 À SALLANCHES :  
LOUISON ROYET

LE 02/07 À SALLANCHES :  
JUNIOR GUENOUN

LE 08/07 À SALLANCHES :  
MAËLYNE CARRERAS

LE 25/07 À LA TRONCHE (38) :  
RAYAN GNADJRO

LE 22/08 À SAINT-MARTIN-D'HÈRES (38) :  
ARTHUR ALLARD



LE 06/05 À SAINT-GERVAIS-LES-BAINS :  
ROBERT ALLARD

LE 12/05 À PASSY :  
ALEXANDRA CHALLAMEL

LE 13/05 À MEGEVE :  
HUGUES MORAND

LE 13/05 À MEGEVE :  
CAMILLE DE CORMONT  
NÉE BIÉTRIX

LE 20/05 À MEGEVE :  
ANTOINE ESCRIBA

LE 23/05 À MEGEVE :  
RAYMOND FREIHER

LE 27/05 À MEGEVE :  
VALÉRIE GROSSET-JANIN  
NÉE GUILLOT

LE 17/06 À MEGEVE :  
GEORGETTE LETRAIN  
NÉE WEWERKA

LE 19/06 À PARIS 16<sup>ÈME</sup> :  
MARIA CASSEGRAIN  
NÉE ALBONICO

LE 05/07 À CONTAMINE-SUR-ARVE :  
FERNAND BLANCHARD

LE 12/07 À MEGEVE :  
RAYMONDE GAIDON  
NÉE GROGNUX

LE 12/07 À MEGEVE :  
MARGUERITE LOMBARD  
NÉE TOUSSAINT

LE 24/07 À MEGEVE :  
CLAUDIE FIOCCO NÉE MORAND

LE 29/07 À SAINT-GERVAIS-LES-BAINS :  
ALAN GUERLOT

LE 04/08 À PASSY :  
JACQUELINE TARDIEU NÉE BEYSSEN

LE 10/08 À MEGEVE :  
FERNANDE SIBUET NÉE GUMERY

LE 26/08 À PASSY :  
ROGER BRUN

LE 01/09 À MEGEVE :  
CLAIRE FOURNET  
NÉE LITOVTCHENKO

# INFOS PRATIQUES



## SERVICES

### MAIRIE DE MEGÈVE

1, place de l'Église

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Tél. 04 50 93 29 29

mairie.megève@megève.fr

#### • PERMANENCE ÉTAT CIVIL

Le samedi : 9h - 12h

#### • URBANISME

Lundi au vendredi : 9h - 12h

### CCAS

RDC de la Mairie

Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h,

les après-midi uniquement sur rendez-vous

Tél. 04 50 93 29 14

ccas@megève.fr

### LE PALAIS

247, Route du Palais des Sports

Tél. 04 50 21 15 71

#### • SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

#### • HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS

& SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

### RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023, route Nationale

Tél. 04 50 91 09 09

### ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électricité

Tél. 09 726 750 74

### DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »

Du lundi au samedi

8h15 - 11h45 / 13h30 - 18h15

Tél. 04 50 91 40 12



## URGENCES

### POLICE MUNICIPALE

2001, route nationale

Tél. 04 50 93 29 22

Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h

#### • OBJETS TROUVÉS

Tél. 04 50 93 29 22

#### • INTERVENTIONS D'URGENCE

Tél. 06 16 58 03 87

#### • STATIONNEMENT ZONES BLEUES

Disques disponibles auprès de la Police

Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

### GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale

Tél. 17 ou 112 (pour les portables)

ou 04 50 91 28 10

Fermeture le mercredi en intersaison

### POMPIERS

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

### SAMU

Tél. 15

### MAISON DE SANTÉ

11, route du Villaret

(médecins généralistes, laboratoire d'analyses médicales, infirmiers, pédicures-podologues, psychologue clinicienne & diététicienne)

## DÉFIBRILLATEURS

- Autogare (côté bus)
- Parking Casino (entrée abonnés)
- Parking Megève Tourisme (côté sortie)
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Vestiaire du terrain de football
- Mairie de Megève
- Espace Forme du Palais



## EN LIGNE

### MEGEVE.FR / MEGEVE.COM

• FORMULAIRE "NOUVEAUX ARRIVANTS"

megève.fr/mairie/nouveaux-arrivants

#### • ARRÊTÉS MUNICIPAUX

megève.fr/mairie/arretes-municipaux

#### • CARTE DE RÉSIDENT

megève.fr/index.php/mairie/demarches-administratives/demande-carte-resident ou renseignements en Mairie.



## LA POSTE

276, rue de la Poste

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

Tél. 3631



## MARCHÉ

Tous les vendredis matins.



## WIFI GRATUIT

Mairie, médiathèque, gare routière, Palais des Sports, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, parking Le Palais, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.

**RETIREZ VOTRE CODE D'ACCÈS À L'ACCUEIL DE LA MÉDIATHÈQUE OU DE MEGÈVE TOURISME OU PAR SMS GRATUIT EN VOUS CONNECTANT DIRECTEMENT AU WIFI.**



## TRANSPORT À LA DEMANDE MONTENBUS

Le transport à la demande de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc Facilibus évolue et devient Montenbus. Ouvert à tous, habitants, résidents secondaires, touristes... Il vise à simplifier les déplacements sur le territoire et fonctionne toute l'année, du lundi au samedi sauf les jours fériés, de 9h à 12h15 et de 13h45 à 18h. Pour réserver votre trajet : 0 800 2013 74 ou sur montenbus.fr (jusqu'à 2 heures avant le départ).

# #MEGÈVEMENTS

RETROUVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



ET SUR [MEGEVE.FR](https://www.megeve.fr)

## OCTOBRE

Le 6 octobre : Fête de la bière

Le 14 octobre : Concours agricole de la race Abondance

Du 19 au 22 octobre : Toquicimes

Le 20 octobre : Match hockey Mont-Blanc / Nantes

Du 22 octobre au 4 novembre : Les petits princes de l'automne

Le 24 octobre : Spectacle « Les Graines du désert »

Le 26 octobre : Pool Party

Le 27 octobre : Octobre rose

Le 28 octobre : Le Cocon de Lily

Le 28 octobre : Le jardin de la glisse

Le 30 octobre : Ciné goûter

Le 31 octobre : Halloween party

## NOVEMBRE

Le 1<sup>er</sup> novembre : Fête de la Toussaint

Du 1<sup>er</sup> au 3 novembre : Journées commerciales

Le 4 novembre : Le Cocon de Lily

Le 11 novembre : Centenaire de l'Armistice

Le 24 novembre : Match hockey Mont-Blanc / Cergy

## DÉCEMBRE

Le 5 décembre : Hommage aux morts pour la France

Le 8 décembre : Illumination du sapin

Le 22 décembre : Welcome to Megève

Du 23 au 28 décembre : Le village de Noël

Le 27 décembre : Hockey pour tous

Le 29 décembre : Match hockey Mont-Blanc / Marseille

Le 29 décembre : Welcome to Megève

Le 30 décembre : Spectacle « Patin libre »

Le 31 décembre : Nouvel an

Sous réserve de modifications



MARCHÉ  
DES  
PRODUCTEURS LOCAUX

21/10, 28/10,  
04/11, 09/12, 16/12,  
23/12 ET 30/12

LES  
APRÈS-MIDI  
BLEUS

05/11, 25/11, 17/12,  
07/01, 21/01,  
11/02 ET 11/03

CONSEILS  
MUNICIPAUX

MAR 09/10  
ET MAR 06/11

HEURE  
DU CONTE

À 17H  
LE MERCREDI  
31/10